



VOTRE RENDEZ-VOUS CARTO !

La sérothèque

L'alimentation d'une sérothèque à partir d'espèces de gibier permet de détenir une banque biologique mobilisable, dans le cadre d'un suivi sanitaire de la faune sauvage.

En Loir-et-Cher, c'est au minimum 50 prélèvements de sang et de rate effectués chaque année.

Ces prélèvements sont effectués auprès de territoires de chasse partenaires ou lors d'observations de mortalité inquiétante. Une fois recueillis, les échantillons sont transmis à un laboratoire qui **extraie les sérums biologiques** pour ensuite les stocker.

Ces échantillons peuvent être utilisés lors de la **recherche de l'antériorité d'une maladie** liée à un virus ou une bactérie nouvellement détectés. (Ce fut par exemple le cas en 2015, où le virus RHDV2 (nouvellement identifié) a été détecté sur des échantillons datant de 2010 et renseignant ainsi, sur l'antériorité de cette maladie. Ce virus est à l'origine de mortalité hémorragique chez le lapin comme chez le lièvre.)

	2019-2020	2020-2021
Lièvre	12	1
Sanglier	14	82
Chevreuil	16	12
Cerf	0	11

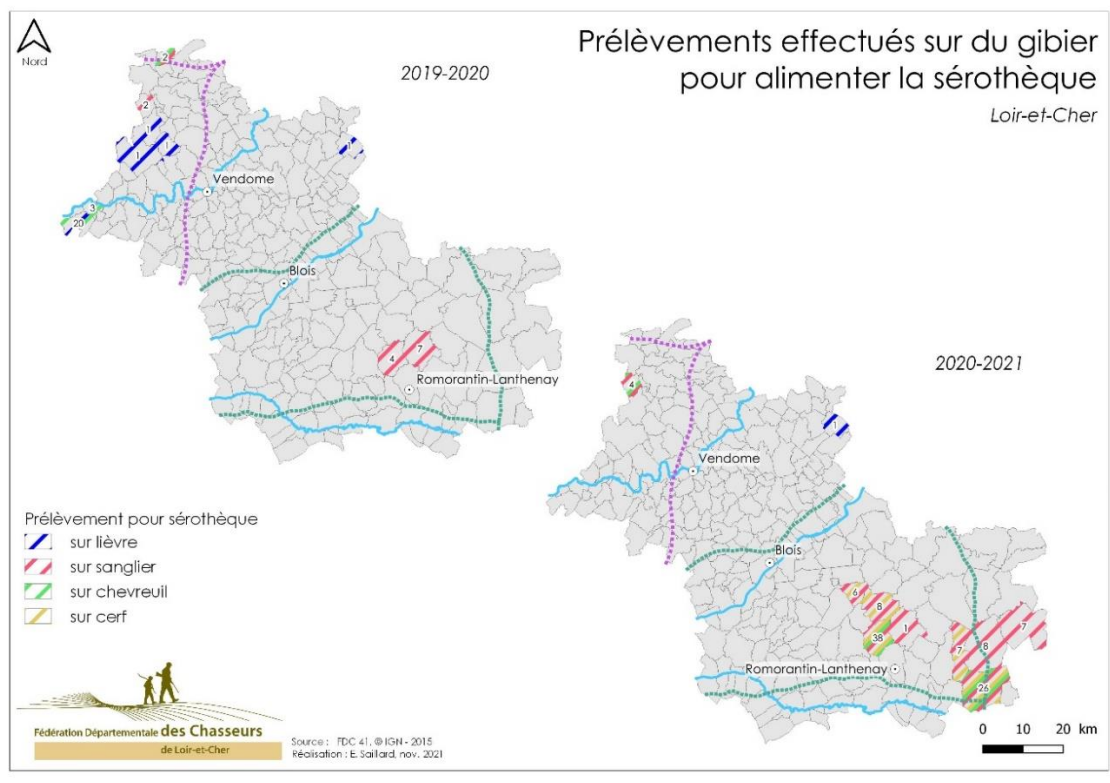
Tableau 1 : Nombre de prélèvements par espèce et par saison

Lors de la saison 2020-2021, le nombre de prélèvements sur sanglier est en nette augmentation suite à la mise en place, en parallèle de la sérothèque, d'un **suivi de la maladie d'Aujeszky** en Sologne. Ce suivi a notamment permis de détecter que 30 des 50 suidés analysés étaient porteurs de ce virus, tout en alimentant la sérothèque.



Le saviez-vous ?

Depuis 2009, en France c'est une quarantaine de départements qui alimente cette sérothèque afin de détenir une bibliothèque nationale !



Télécharger la carte « [Prélèvements effectués sur du gibier pour alimenter la sérothèque en Loir-et-Cher](#) »